

Forêts privées : « Avec le pin d'Alep, il y a un potentiel »

Sillans Le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var a évoqué, hier, les prochains enjeux pour les 270 000 ha de forêt privée. Le point avec son président Frédéric-Georges Roux

Fondé dans les années 80, le syndicat propriétaires forestiers sylviculteurs du Var rassemble aujourd'hui 900 adhérents qui représentent environ 60 000 hectares sur les 270 000 hectares que compte la forêt privée dans le Var. Rencontre avec le président Frédéric-Georges Roux à l'issue de l'assemblée générale à Sillans-la-Cascade.

Quel est le but du syndicat ?

Le premier est de représenter la forêt privée, défendre les intérêts des 28 000 propriétaires contre des lois, taxes, abus, les former et les conseiller. Le syndicat est aussi l'interlocuteur privilégié des organismes, officiels ou professionnels, concernés par la forêt et ses fonctions.

Quelles sont ces trois fonctions ?

D'abord la production de bois, biomasse essentiellement, ensuite une mission environnementale de biodiversité climatique. Enfin, un rôle social qui est le paysage (loisirs, sport).

Comment se porte la forêt varoise privée ?

La forêt est en croissance. À tel point que l'on peut dire qu'elle a pris des proportions énormes puisque 62 % de la surface du Var est couverte de forêt. C'est le département le plus boisé de la France métropolitaine. La Corse, le Var et les Landes sont les trois départements les plus forestiers. La forêt a crû puisqu'au XIX^e siècle il y avait 120 000 hectares de forêt dans le Var contre 370 000 hectares aujourd'hui. Elle s'est développée en raison de la



« Il faut savoir trier dans nos forêts les arbres qui peuvent faire du bois d'œuvre ».

(Photo E. E.)

déprise agricole et d'une colonisation des friches agricoles. Au point qu'aujourd'hui cette forêt est de qualité paysagère et de biodiversité remarquable. En revanche, sur le plan économique, c'est moins satisfaisant. La fertilité de nos sols est faible par rapport à la moyenne nationale. Il y a peu d'accroissement de la biomasse

annuelle par hectare. La densité des tiges à l'hectare est en moyenne plus faible.

Quels sont les enjeux ?

Le premier concerne la santé et le climat, sur lequel on ne sait pas vraiment ce qu'il va se passer. Il y a des soucis potentiels en raison des variations climatiques. Il y a toujours autant de soleil et d'eau

mais pas au même moment, d'où des périodes de stress hydriques avec pas assez d'eau l'été sur une durée plus importante. Et la période de pluie se concentre et provoque des attaques de scolytes ou de parasites. Des essences dépérissent sur certaines orientations, en fonction des vallons. Le chêne blanc dans le nord du département est actuellement menacé. Le pin sylvestre, le pin maritime aussi. Avec la chenille processionnaire, on observe des descentes de cimes. Et avec ces évolutions climatiques le risque incendie est plus prégnant. Le deuxième enjeu se situe au niveau de la valorisation de nos essences qui est faible. Il ne faudrait pas que l'on ne produise que du « bois énergie ». Là, il y a un potentiel avec le pin d'Alep dans le Var, il vient d'être normalisé en bois d'œuvre. Encore faut-il qu'il soit utilisé. Enfin, le dernier enjeu est au niveau de la complexité des règlements, des contraintes écologiques qui sont parfois contradictoires avec les objectifs de gestion durable et de production de bois.

Le pin d'Alep est réhabilité en bois de structure. Comment mieux le valoriser ?

Il faut savoir trier dans nos forêts les arbres qui peuvent faire du bois d'œuvre. Mais aussi développer la sylviculture pour produire de nouveaux pins d'Alep de qualité bois d'œuvre sur un horizon de 50 à 80 ans. Il faut retrouver le chemin de la

sylviculture. Et surtout, au niveau de l'interprofession de la filière, obtenir des investissements en matière de scierie et d'usage. L'objectif de la filière Fibois sud, créée il y a trois ans, est d'utiliser des bois d'œuvre produits localement et transformés dans la région.

Quelle est la principale formation proposée aujourd'hui ?

Elle s'intitule « Comment et à qui bien vendre son bois ? » C'est-à-dire faire en sorte que les propriétaires ne se fassent pas avoir. À cet égard, une charte régionale de confiance concernant la récolte de bois vient d'être finalisée. Elle a été présentée aujourd'hui.

Que pensez-vous du bois acheté par la Chine puis transformé avant d'être commercialisé en France ?

En ce qui nous concerne c'est marginal. Le bois du Var ne part pas en Chine. A la limite, il est traité en Italie car on ne sait pas le scier ici. Il part parce qu'il est apprécié et que nos scieurs ne sont pas assez efficaces, rentables. Ils n'ont pas assez investi. C'est vraiment un problème au niveau de la transformation. Il faut avoir des grandes usines, ici c'est du travail artisanal. Les artisans de la scierie se sont fait débordés par les scieurs étrangers. Lesquels achètent plus cher le bois et bénéficient d'une main-d'œuvre moins onéreuse.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR E. ESPEJO**